



Ce sont des espèces de cabanes ou de huttes, sommaires et assemblées maladroitement, calées dans l'espace du balcon entre la rambarde et le mur de l'immeuble. Les parois verticales sont en contreplaqué, en toile ou en bâche, et sont coiffées d'une toiture végétale plus ou moins sèche, plus ou moins verte, de la palme aux canisses. Ces huttes sont opaques et semblent communiquer avec les appartements...

anne frémy l'invisible invité.

onestar press



l'invisible invité.

« Et des chambres d'amis apparaîtraient sur les pelouses... » : cette phrase d'un manifeste pour une architecture insurrectionnelle, rédigé par l'architecte Louis Chanéac dans les années 1960 me vient à l'esprit quand je vois pour la première fois des constructions étranges fleurir sur les façades et dans les cours de mon quartier, à Paris. Elles prolifèrent d'un jour à l'autre, j'en compte environ trois dizaines. Puis elles disparaissent au bout d'une semaine. Chaque année au mois d'octobre, j'observe ce phénomène sans le comprendre, entre les Buttes-Chaumont et la porte Brunet et en haut de l'avenue de Flandre.

Ce sont des espèces de cabanes ou de buttes, sommaires et assemblées maladroitement, calées dans l'espace du balcon entre la rambarde et le mur de l'immeuble. Les parois verticales sont en contreplaqué, en toile ou en bâche, et sont coiffées d'une toiture végétale plus ou moins sèche, plus ou moins verte, de la palme aux canisses. Ces buttes sont opaques et semblent communiquer avec les appartements. C'est sauvage et archaïque, furtif et léger, presque invisible, en totale contradiction avec l'environnement des immeubles parisiens, qui en sont tout bouleversés : «...un dais, une tente pour faire ombre pendant le jour contre la chaleur et servir de refuge et d'abri contre la pluie et l'orage ». (Isaïe)

Ce sont aussi les cabanes de mon enfance dans les bocages et les dunes du Morbihan, sans cesse recommencées, passionnément. Je compare l'ingéniosité des dispositifs et les variations d'une cabane à l'autre. Je remarque la diversité et l'exotisme des formes et des matériaux, qui indiquent l'été plus que l'hiver, le sud plus que le nord, le désert et l'Orient. J'admire aussi l'audace de ceux qui bravent les règlements des copropriétaires et de la ville, vigies d'un espace public saturé et dénaturé qui ne tolère pas les signes particuliers. Mais il n'y a rien d'insurrectionnel ni d'enfantin dans ces buttes fragiles et éphémères. L'étendue historique et symbolique sur lesquelles elles se fondent, est inversement proportionnelle à leur discrétion, qui me touche tant. L'espace matériel qu'elles délimitent, si petit soit-il, est spirituellement immense comme -dans la chambre devenue légère et qui peu à peu développait les grands espaces du voyage- de René Char.

Nous sommes en l'an 5770.

Ces cabanes sont des soucas, des édifices culturels et festifs. Elles célèbrent Soucot, la Fête des Cabanes, ou bien la Fête des Huttes, ou encore la Fête des Tentes ou la Fête des Tabernacles. A la fois fête de pèlerinage et fête agricole, mais également symbole de l'errance dans le désert, les significations de Soucot sont multiples et enchevêtrées les unes dans les autres. La construction des soucas fait l'objet de deux tomes du Talmud, véritables traités d'architecture, dans lesquels plusieurs pages peuvent être consacrées à un détail de construction dont l'enjeu semble parfois infime. Mais quelques règles essentielles doivent toujours être respectées, même, et surtout, si elles donnent lieu à des interprétations infinies et merveilleusement discutées dans ce livre : un terrain adéquat, des dimensions minima et maxima, une toiture horizontale, à travers laquelle on doit voir le ciel et les étoiles, et composée de branches de cédrat, de dattier, de myrte et de saule. On y suspend des fruits et des fleurs. On y dispose du mobilier, au minimum une table pour une personne. On y prend les repas, on peut y dormir. Durant une semaine, se succèdent dans les soucas des invités visibles et des invités invisibles, les prophètes, les figures bibliques, mais aussi les ancêtres. Tout un chacun, y compris les Gentils, sont bienvenus dans la souca.

Puis elles disparaissent.

L'importance de ces constructions millénaires est encore telle que la plupart des annonces immobilières israéliennes spécifient la présence ou non d'un espace dédié à la souca. Certaines constructions récentes intègrent même cet espace dans leur plan et l'on voit l'architecture prendre en compte un espace culturel dans l'espace domestique, à la limite du dehors et du dedans. Cela donne des façades étranges, avec des vides et des quinconces énigmatiques, en attente de souca. En traversant l'histoire, Soucot traverse l'architecture, de la butte à l'immeuble, dans une relation de symbiose qui les transcende.

Avec la Fête des Cabanes, mon goût de la flânerie a rencontré l'idée de l'errance la plus construite et la plus subtile de l'histoire.

Texte publié par Les Cahiers Purple 2009

«Sortez dans la montagne, cueillez des branchages d'olivier et de pin, de myrte, de dattier et de chêne pour faire des cabanes, comme il est écrit. Alors le peuple sort et cueille et se fabrique des cabanes, chacun sur sa terrasse ou dans la cour, et sur le parvis de la maison du Dieu et sur la place de l'Eau et sur la place de la porte d'Ephraïm, et toute l'assemblée revenant de la captivité fabrique des cabanes, et ils habitèrent dans les cabanes comme jamais cela n'avait été fait depuis les jours de Josué fils de Noun jusqu'à ce jour-là, et ce fut une joie très grande !»

Néhémie 8, 15





« Dans des soucot vous habiterez pendant sept jours; tous les autochtones en Israël habiteront dans les soucot. Afin que vos générations sachent que j'ai fait habiter dans les soucot les Enfants d'Israël, quand je les ai fait sortir du pays d'Égypte. »

Lévitique.23,42-43





« Une souca qui a plus de vingt coudées de haut n'est pas réglementaire. Et celle qui n'a pas dix paumes de haut, celle qui n'a pas trois parois ou celle où il y a plus de soleil que d'ombre n'est pas réglementaire. »

« Jusqu'à vingt coudées, on ne sait pas qu'on habite dans une souca, parce que l'oeil n'a pas prise sur le toit. »

Talmud 2a



«Et la souca servira d'ombre en journée contre la chaleur, d'abri et de couvert contre l'averse et la pluie. Jusqu'à vingt coudées, les branchages font de l'ombre à ceux qui sont assis dans la souca. En revanche, quand le toit est placé à plus de vingt coudées de haut, ce n'est pas lui qui fait de l'ombre, mais les parois.»

Talmud 2a











«Pendant sept jours, sors d'une demeure fixe et habite dans une demeure provisoire ; au-dessus de vingt coudées, on ne fait pas de sa demeure une demeure provisoire mais une demeure fixe.»

Talmud 2a-2b







«Une souca est règlementaire si on peut y rentrer
la tête, la plus grande partie du corps et une
table.»

Talmud 3a



« On peut «tirer» et prolonger virtuellement une paroi vers le haut ou vers le bas pour rendre une souca réglementaire.»

Talmud 6b







« Une souca qui est faite comme un pigeonnier
n'est pas réglementaire, parce qu'elle n'a pas de
coins.»

Talmud 7b





«La souca n'est pas valable si les branchages sont trop clairsemés ou si le matériau utilisé pour le toit n'est pas d'origine végétale.»

Talmud Sb













«Celui qui fait sa souca sous l'arbre-c'est comme si il l'avait faite dans la maison. Une souca au-dessus d'une autre souca-la supérieure est règlementaire et l'inférieure n'est pas valable. S'il n'y a pas de résidents dans la souca supérieure, l'inférieure est règlementaire.»

Talmud 9b



«Si on l'a recouverte de branchages comme il faut et parée de vêtements ou de draps brodés ou si on y a suspendu des noix, des amandes, des pêches, des grenades, des grappes de raisins, des guirlandes d'épis, des vins, des huiles et des farines, il est interdit de les utiliser jusqu'à l'issue du dernier jour de la fête.»

Talmud 10a-10b





« Qui dort dans la souca sous un rideau de lit n'est pas quitte de son obligation ».

Talmud 10b







« La souca n'est pas valable si on a recourbé au dessus d'elle un sarment de vigne, les feuilles d'un potiron ou de lierre et on les a recouverts ensuite de branches coupées; néanmoins, si les branches coupées sont plus nombreuses que les végétaux encore attachés au sol, ou si l'on a détaché du sol ou de l'arbre le sarment de vigne, le potiron ou le lierre, la souca est réglementaire».

Talmud 10b





«Les légumes ne peuvent pas servir de toit
puisque'ils sont comestibles. S'ils s'étendent sur
quatre coudées, ils invalident la souca. Cependant,
s'ils séchent rapidement, ils sont considérés
comme un espace vide, et si on les a disposés
sur trois paumes de long, la souca n'est pas
réglementaire.»

Choul'ban 'Aroukh, Ora'h Haïm 629,12







«Si on a posé sur le toit une planche de quatre paumes de large, on peut utiliser la souca à condition de ne pas dormir sous la planche.»

Talmud 14a-14b



«Une souca construite sur la cime d'un arbre ou sur le dos d'un chameau est réglementaire, mais on n'a pas de droit d'y monter les jours fériés. Quand la souca repose sur un autre support que l'arbre, de telle sorte qu'elle ne s'effondrerait pas s'il était déraciné, on peut y monter même les jours fériés.»

Choul'han 'Aroukh, Ora'b Haïm 639,3







«Une souca construite sur une voiture à cheval ou celle exposée aux quatre vents parce qu'édifiée sur le haut d'un bateau sont réglementaires.»

«Mais une souca construite sur le haut d'un bateau n'est pas valable si elle ne peut résister à un vent soufflant de la terre ferme.»

Talmud 22b





«La souca n'est pas valable dans le cas où un éléphant qui n'est pas attaché sert de paroi.»

Talmud 23a





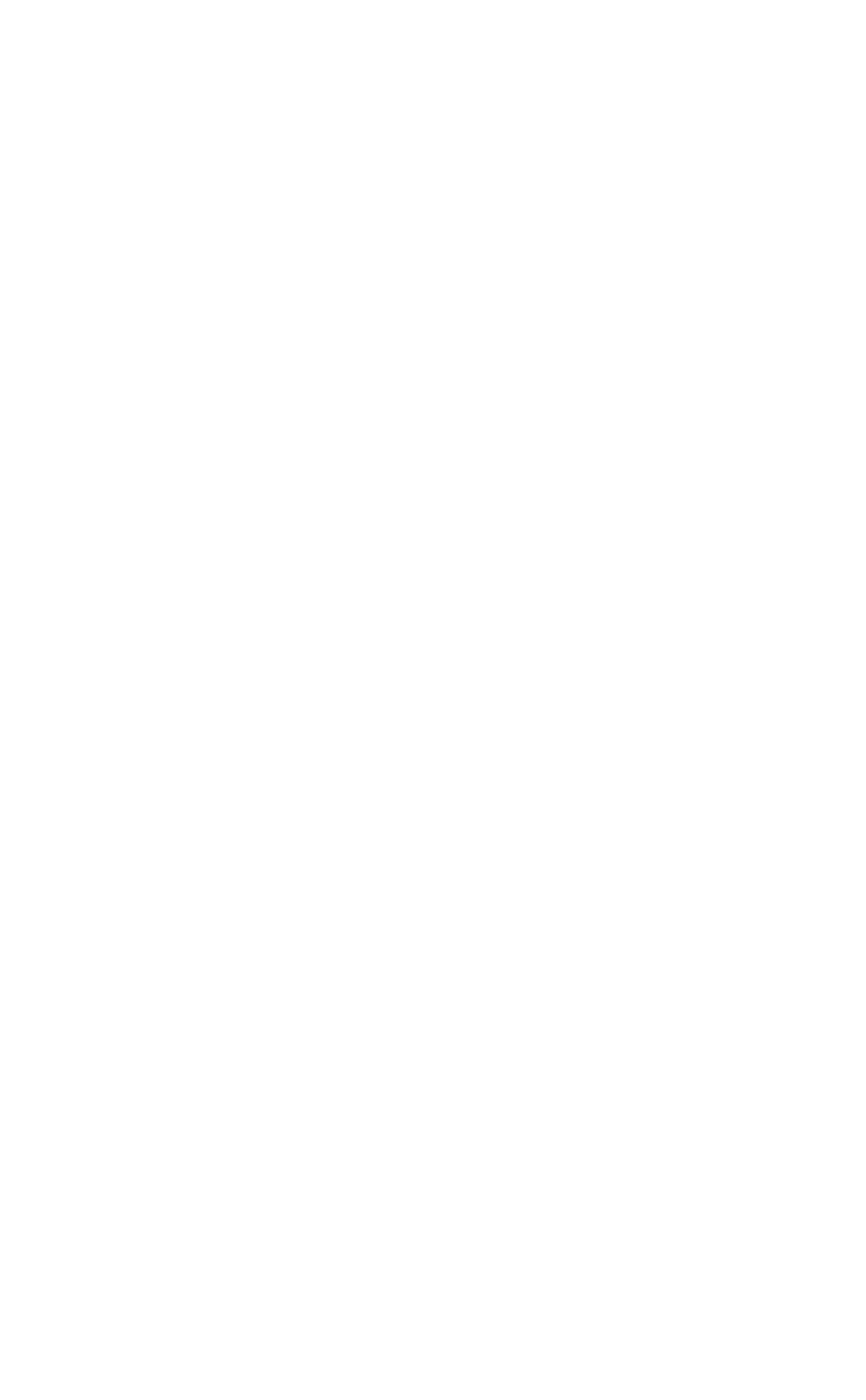




«Comment peut-on permettre d'utiliser un être vivant comme paroi ? Pourtant il y a un grand espace vide entre les pattes ? C'est permis uniquement quand on a comblé cet espace par une paroi constituée de branches de palmiers ou de laurier ! Mais peut-être l'animal va-t-il s'agenouiller et briser cette paroi ! On parle du cas où l'animal est attaché par le haut avec des cordes, de sorte qu'il ne peut s'agenouiller. S'il en est ainsi, pourquoi est-il interdit d'utiliser un animal comme paroi de peur qu'il meure ? Même dans ce cas, l'animal ne s'effondrera pas puisqu'il est attaché avec des cordes par le haut ! »

Talmud 23a-23b





«Une souca édifíée sous des arbres qui lui servent de parois est réglementaire si les branches, résistantes ou bien attachées, ne sont pas ballottées par le vent.»

Cboul'ban 'Aroukb, Ora'b 'Haïm 630,10











«En cas de pluie, à partir de quand est-il permis de quitter la souca ? Quand la pluie est tellement forte qu'elle abîmerait une bouillie si elle était servie à table.»

Talmud 28b







«On peut apporter et laisser des verres dans la souca, mais il faut sortir immédiatement les assiettes sales. De même il faut laisser un broc en terre cuite et un seau en bois hors de la souca, mais le bougeoir doit rester à l'intérieur. D'aucuns demandent de laisser le bougeoir hors de la souca. Et en réalité, les deux enseignements ne sont pas contradictoires.»

Talmud 28b-29a





«Tous les sept jours de Soucot, la souca devient le domicile fixe, et la maison la résidence secondaire. Comment cela ? On doit apporter dans la souca ses plus beaux ustensiles de table et sa plus belle literie. En outre, il faut manger, boire et se distraire dans la souca.»

Talmud 28b



«Vous prendrez pour vous, au premier jour, un fruit du bel arbre (un cédrat), des palmes de dattiers, la branche d'un arbre touffu (le myrte) et des saules de rivière ...»

Lévitique 23,39-40

«Si on n'a pas trouvé de cédrat, on n'apportera ni une grenade, ni un coing, ni autre chose.»

Talmud 31b











«La branche de palmier est plus importante que les autres car son arbre est le plus élevé des Quatre Espèces.»

Talmud 37b









«D'où savons-nous que nous devons accomplir ces actes en souvenir du Temple ?»

Talmud 41a



Merci à Benjamin Rivière, Gilles Tordjman, Claude Frémy

anne frémy l'invisible invité.

First edition limited to 250 numbered copies.
In addition to this book a limited edition multiple by the artist
is available from onestar press.

Printed and bound in France

© 2011 Anne Frémy & onestar press

onestar press
49, rue Albert 75013 Paris France
info@onestarpress.com
www.onestarpress.com